

La justice en France - Evaluation

Compétence évaluée

- Je sais extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.
- EMC8. Je connais le fonctionnement de la République en France.

Exercice 1 : Lis l'article de journal suivant et complète le tableau.

Mercredi 23 novembre 2016, trois Neufchâtelois ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Dieppe dans le cadre d'une comparution immédiate. Ils devaient répondre de violences commises dans la Grande-Rue de **Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime)**, le 12 novembre dernier, sur la voie publique, pendant le week-end de la foire Saint-Martin.

Interpellés par les gendarmes de la Compagnie de Neufchâtel-en-Bray lundi 21 novembre, F.H, D.P et E.L ont été placés en garde à vue dans le cadre de cette affaire, une rixe qui avait éclaté dans la rue pour une histoire de regards méchants.

D.P a été condamné à huit mois de prison ferme et des amendes de 600 euros et F.H à 5 mois ferme et 300 euros d'amendes pour outrage et menace sur un gendarme pendant la garde à vue. En état de récidive légale, ils ont été incarcérés à l'issue de l'audience. Leur comparse E.L écope de 3 mois de prison avec sursis.

Nature de l'infraction 	<input type="radio"/> Crime <input type="radio"/> Délit <input type="radio"/> Contravention
Coupable	
Victime	
Infraction reprochée	
Peine infligée	

Exercice 2 : Complète l'organigramme avec les mots suivants :

tribunal correctionnel - cour d'assises - tribunal de police - justice administrative - justice pénale - justice civile

Elle juge les **crimes** (viol, meurtre...).

Il juge les **délits** (vol, conduite en état d'ivresse...).

Il juge les **contraventions** (injures, infractions au code de la route...).

Elle vise à punir la personne qui a commis une infraction à la loi.

LA JUSTICE EN FRANCE

Elle vise à régler les conflits entre particuliers.

Elle résout les conflits entre les citoyens et l'administration.

Exercice 3 : Coche la bonne réponse.



- Le coupable
- La victime
- Le prévenu



- Le coupable
- La victime
- Le prévenu



- Le juge
- Le procureur de la République
- L'avocat de la défense



- Le juge
- Le procureur de la République
- L'avocat de la défense



- Le juge
- Le procureur de la République
- L'avocat de la défense